

UNE CIRCULAIRE CONFÉDÉRALE...

Nos camarades liront avec profit la très importante circulaire confédérale que nous publions ci-dessous.

Les problèmes qu'elle évoque sont de la plus haute importance et méritent d'être discutés à tous les échelons de la confédération.

C'est dire que nous aurons l'occasion d'y revenir.

Pour aujourd'hui, disons simplement que Bothereau a plus particulièrement raison de mettre l'accent sur ce que peuvent avoir d'équivoques et de dangereux certains mots d'ordre unificateurs.

Il est parfaitement clair que l'intégration des syndicats dans l'Etat et dans l'entreprise capitaliste serait grandement facilitée par l'instauration de la "*section syndicale unique*" chère à la C.F.T.C.

C'est dire qu'aujourd'hui plus que jamais nous devons conserver pleine et entière notre lucidité, ne pas nous laisser aller aux entraînements passagers et surtout nous méfier de certaines phrases gauches qui dissimulent des desseins fort inavouables.

Pour nous, le refus de l'intégration des syndicats dans l'Etat n'est pas une position de circonstance.

Il est un impératif absolu quelle que soit la forme de l'Etat (et à plus forte raison quelle que soit la personnalité du Président de la République!!!).

Nous devons donc être très circonspects sur le choix de nos alliances.

Quant à l'unité organique elle est tout simplement impensable avec tous ceux dont les objectifs sont diamétralement opposés aux nôtres.

Alexandre HEBERT

Circulaire n° F/41
Objet: Mise en garde

Paris, le 31 janvier 1963.

Chers Camarades,

Le communiqué publié à l'issue de la réunion du 23 janvier de la Commission Exécutive confédérale vous a informé que celle-ci: "*a consacré une large partie de ses travaux à un examen attentif de la situation générale*". En outre, les membres de la C.E. ont affirmé avoir "*pleine conscience*" des difficultés que cette situation crée au syndicalisme libre.

Il est vrai que le syndicalisme se trouve actuellement face à une situation difficile. Elle ne l'est pas devenue de son fait. Mais il importe que les militants syndicaux soient alertés sur les suites possibles du climat particulier dans quoi nous vivons et surtout qu'ils soient très attentifs à ce que leur propre comportement ne vienne pas aggraver l'état présent des choses.

Nos camarades ont été mis en garde sur des projets d'éventuelle réforme des institutions qui, à partir d'une transformation du Sénat et d'une transformation parallèle ou consécutive du Conseil économique, engageraient le syndicalisme dans les participations dont la nature excéderait celle de ses activités normales.

De même nos camarades ont été avertis que la révision des textes sur "*l'intéressement*" pourrait avoir pour conséquence la signature de contrats d'entreprises passés directement entre les salariés et les directions, hors du concours ou du contrôle de l'organisation syndicale.

Il n'est nullement absurde d'imaginer que ces deux réformes puissent intervenir à la fois, ce qui aurait pour résultat certain de disloquer le corps syndical, celui-ci ayant sa tête engagée dans des responsabilités de sommet (Sénat - Chambre économique) et voyant le sol se dérober sous ses pieds sous le couvert de l'association des travailleurs au destin des entreprises.

Telles sont les éventualités auxquelles nous avons légitimement droit de penser, pour les écarter, mais qui cependant ne sont nullement des certitudes, qui ne sont en tout cas pas des dangers immédiats.

Que nos camarades pourtant soient vigilants et veillent à ce que le réseau des relations sociales passe bien par le canal du syndicalisme. Ils se souviendront que tel était notre souci concernant, par exemple, la nomination des administrateurs de la Sécurité Sociale.

Conserver les représentations et participations syndicales, ne pas faire que celles-ci s'effacent sous l'effet de relations directes entre les travailleurs indistinctement désignés et les pouvoirs (publics ou patronaux) telle doit être notre position de défense. Dans le même temps être réservé et s'il le faut opposé à des relations de caractère et de sens nouveaux entre le syndicalisme et les pouvoirs, telle doit être l'élémentaire prudence qu'il nous faut observer.

Ceci est un premier aspect des problèmes à nous posés par des initiatives extérieures à notre mouvement syndical.

Il en est un autre aspect à propos de quoi le comportement de quelques-uns de nos camarades demandent que nous insistions, encore qu'il ne s'agisse pas de problèmes inédits.

Il semble que, dans le climat actuel de la France, une poussée s'exerce que nous qualifierons grosso-modo de style "*front populaire*". C'est là un courant qui trouve son origine et son explication dans l'état politique du pays: référendum, censure du gouvernement, dissolution, campagne électorale, élection!, comportement des partis et du pouvoir, etc...

Ce "*souffle*", qu'attise évidemment la C.G.T., tend à faire se déporter vers elle les autres organisations syndicales et cela sous tous les prétextes et à toutes les occasions imaginables, les plus récentes sollicitations cégétistes s'exerçant à propos des anniversaires de février (février 34 comme février 62). La C.G.T. s'évertue même à enrôler les autres formations ou plutôt leurs militants dans des tractations pour des places représentatives ou honorifiques comme il s'en trouve par exemple dans les organismes de la Sécurité Sociale. Nos camarades savent comme nous les avons mis en garde contre des offres de cette nature et les inévitables conséquences des acceptations qu'elles recevraient.

Mais c'est sur les conséquences générales de ce "*déport*" vers l'extrême gauche, que nous voulons ici vous mettre en garde. Si les organisations Force-Ouvrière s'aventuraient dans ce courant, un peu à l'exemple de la C.F.T.C. (d'une partie de la C.F.T.C., car elle n'est pas unanime à le faire) nous découvririons ainsi sur le centre et vers la droite un vaste pan d'horizon social où il serait vraiment tentant pour les nouveaux pouvoirs, si tel est ou était leur désir, d'implanter un syndicalisme du style auquel pensent certains de leurs éléments.

Il ne suffirait pas pour écarter cette menace de répondre que les dits pouvoirs ne disposent pas des éléments militants suffisants pour créer une organisation. Il faut avoir conscience que, sur un terrain ainsi découvert, l'idée d'un syndicalisme nouveau style, opposé aux anciennes formes de syndicalisme dans quoi on classerait les confédérations existantes, et la volonté aussi qui pourrait animer certains hommes de vouloir s'opposer aux suites d'unités syndicales chapeautées par la C.G.T., nous mettraient facilement en face d'une génération syndicale mi-suscitée mi-spontanée dont il est facile d'imaginer quelles en seraient les répercussions.

Si cela venait à se produire nous aurions, au terme du processus, un système syndical recouvrant comme une réplique quasi-exacte la situation qui est celle des partis à l'heure où nous sommes. C'est dans cette double vêtue, politique d'une part, syndicale d'autre part, et taillée dans les couleurs que vous savez, que se trouveraient la France et la représentation des groupements intermédiaires entre les citoyens et syndiqués et le Pouvoir.

Tout ceci dit, il paraîtra très clair que le syndicalisme tel que nous l'avons voulu, fait et pratiqué, (entre la réaction et l'aventure) doit rester strictement lui-même s'il veut se donner des chances, au vrai des certitudes, de subsister. Il lui faut donc se garder aussi bien de ce qui le menace à ses sommets que sur ses bases, aussi bien de gauche que de droite.

A notre opinion, la plus grande erreur que nous commettrions serait que - ainsi que la C.G.T. et certains éléments aussi de le C.F.T.C. vous le proposent - les différentes formes du syndicalisme ouvrier, disons les différentes confédérations, se cristallisent à l'image de ce que firent les partis politiques "de jadis" quand le pouvoir les montra du doigt au corps électoral. La suite de ce qui leur est advenu doit nous être un enseignement.

Nous savons fort bien que nos camarades à qui nous demandons ainsi de rester ce qu'ils sont et où ils sont auront une impression d'isolement dans la tempête. Peut-être en seront-ils apeurés. Nous leur demandons cependant de "*tenir*", en fonction même de ce que nous sommes et voulons rester, si même quelque courant "*unificateur*" s'exprime à l'intérieur de l'organisation, si même des imprécations ou des menaces leur sont adressées de l'extérieur.

La situation générale évoquée par le communiqué de la C.E. et exposée ici est très apparentée à celle que nous avons vécue au début de l'année 1962. Encore que le climat soit aujourd'hui moins fiévreux, les données restent fondamentalement les mêmes. Chacun de nous se sont engagé dans ce combat dont l'organisation sortira indemne si nous savons être lucides et disciplinés, fidèles à nous-mêmes. Si, bien évidemment, nous ne commençons pas à nous suicider par des manifestations unitaires.

Ceci dit, il devient superflu de vous mettre en garde contre les propositions qui vous sont actuellement faites, aux U.D. en particulier, pour des journées de manifestations ou d'actions, telles que vous les propose la C.G.T.

Mais nous aimerions être informés directement et diligemment par vos soins des propositions que vous auriez reçues comme de celles que vous recevriez et du sort que vous aurez décidé de leur faire.

Recevez, chers camarades, l'assurance de mes fraternels sentiments syndicalistes.

Pour le Bureau Confédéral,
Le Secrétaire Général,
Robert BOTHEREAU.
